

### Structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025

En bref :

Le rapport « Structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025 » vient compléter le rapport global « EREN2023 dans les paroisses ». Le Conseil synodal a fait le choix de présenter les lignes de ce futur tableau des postes dans un rapport séparé dans le but de permettre une discussion synodale indépendante de celle sur les principes et les directions politiques émises dans le rapport global. D'autre part, étant donné que le tableau des postes est annexe au Règlement général, ce rapport prépare déjà le changement réglementaire qu'il induira au moment de sa validation définitive. Le traitement de ce rapport suit la même procédure par adhésion que le rapport global « EREN2023 dans les paroisses ». La résolution sera donc traitée en juin.

#### 1. Introduction

Le tableau des postes présenté ci-dessous est une projection établie sur 25 EPT de ce que pourrait être le futur tableau des postes dont l'entrée en fonction se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les chiffres sont en rouge afin de montrer qu'ils sont indicatifs. La projection chiffrée est néanmoins plausible et probablement proche de celle qui sera proposée définitivement en décembre 2023.

Les éléments qui pourraient modifier ces chiffres émaneraient d'une décision politique proposée par le Conseil synodal et soumise au Synode d'établir pour un temps encore un plafond de postes supérieur à 25 EPT pour garantir notre mission globale dans un processus de changement, en dépit des déficits budgétaires que cela engendrerait.

Le Conseil synodal souhaiterait attirer l'attention du Synode sur l'élément suivant : il espère maintenir le plus grand nombre de postes possible grâce à une meilleure politique de rentabilisation des immeubles et par des actions soutenues de levée de fonds. Par ces deux moyens, le Conseil synodal espère compenser au maximum l'érosion de la contribution ecclésiastique. C'est pour cette raison, qu'il table – de façon optimiste – sur un tableau paroissial à 25 EPT (diminution uniquement de 3,5 EPT paroissiaux). Car, au vu de sa situation financière, si l'EREN devait équilibrer son budget par le biais uniquement des postes. Elle devrait réduire de 10 EPT sa desserte globale qui est actuellement de 45 EPT en répartissant cette diminution par une équité mécanique sur les postes paroissiaux, interparoissiaux, cantonaux et administratifs.

Pour pouvoir discuter avec les paroisses de ces éléments, l'adoption formelle de la résolution se fera en juin 2023, selon la même procédure que pour le rapport « EREN2023 dans les paroisses », dont ce rapport-ci constitue une annexe.

Le Conseil synodal souhaiterait que le Synode discute la structure du tableau des postes telle que proposée ici.

On y retrouve, exprimé en tableau, tous les éléments décrits en détails dans le rapport global « EREN2023 dans les paroisses » :

- Un quota de base attribué à l'identique à chaque paroisse
- Un tableau paroissial qui table sur le nombre de 7 paroisses
- Un tableau des postes et des missions interparoissiales : Catéchisme de l'adolescence, services funèbres, service des cultes et Recherche et Développement

- Un tableau des missions spécifiques, notamment Église et Société et un exemple de mission alternative : *EREN on line*, qui n'est qu'un exemple, si l'EREN souhaitait se doter d'une plateforme sur le net

Le Conseil synodal a souhaité mettre ci-dessous le tableau des postes cantonaux en regard des postes paroissiaux. Le but étant de montrer une sorte de dégradé comportant plusieurs nuances dans les postes de terrain :

Dans l'EREN en 2026, nous aurons :

- Des postes strictement paroissiaux
- Des postes interparoissiaux au service des paroisses
- Des postes spécifiques qui se déploient sur des terrains particuliers de la société
- Des postes dits de « secteurs cantonaux » qui sont proches des postes interparoissiaux mais sous la responsabilité d'un responsable cantonal dont la mission dépend du Conseil synodal
- Des postes cantonaux de terrains d'aumôneries « Social et Santé »

Le Conseil synodal aimerait encore préciser que les missions cantonales de terrain dont il a la charge (Services cantonaux et secteurs cantonaux) suivront également les mêmes principes de mutualisation que les paroisses. Si une tâche peut être mutualisée, elle le sera. Les dicastères de terrain du Conseil synodal (Aumônerie et diaconie, Enfance/Couples/Familles et Église et Société) mènent aussi des réflexions allant dans le sens du redimensionnement.

Dans ce rapport, il n'est question que du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux. Les décisions concernant les postes cantonaux et l'administration seront prises sur la base d'autres rapports spécifiques.

Bien sûr, à côté des postes de terrain paroissiaux, interparoissiaux et cantonaux, qui représenteront, selon projection, nous garderons :

- Une administration au service de l'ensemble de l'Église avec le personnel administratif inscrit au budget
- Un Conseil synodal

## 2. Tableau des postes paroissiaux 2025

Quotas de base :

Paroisse 1	<i>1,7 EPT</i>	<b>Missions de base :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins au tissu communautaire existant et aux paroissien-nes engagé-es</li> <li>• Diaconie de proximité</li> <li>• Dynamisation de la vie de l'Église, via des activités, des groupes, des manifestations et des projets</li> <li>• Célébration des grands cultes paroissiaux et de certaines fêtes</li> <li>• Célébration des actes ecclésiastiques demandés spécifiquement</li> <li>• Lien avec la population, les sociétés locales et les instances politiques</li> </ul>
Paroisse 2	<i>1,7 EPT</i>	
Paroisse 3	<i>1,7 EPT</i>	
Paroisse 4	<i>1,7 EPT</i>	
Paroisse 5	<i>1,7 EPT</i>	

Paroisse 6	<i>1,7 EPT</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil (à distinguer de la célébration) du culte sur le territoire paroissial</li> <li>• Offre pour les enfants et les familles*</li> <li>• Relai des actions des œuvres d'entraide de Terre Nouvelle</li> <li>• Œcuménisme local</li> <li>• Liens interparoissiaux via la plateforme R&amp;D et liens entre Conseils</li> </ul>
Paroisse 7	<i>1,7 EPT</i>	
<b>Total :</b>	<b><i>11,9 EPT</i></b>	

#### Missions interparoissiales :

Service du catéchisme de l'adolescence	<i>3 EPT</i>	Mission et buts des services interparoissiaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser sur le plan cantonal les missions mutualisées des paroisses</li> <li>• Les missions interparoissiales sont décidées par le Synode.</li> <li>• Elles sont suivies par le Conseil synodal et les paroisses</li> <li>• Toutes les paroisses en sont bénéficiaires</li> <li>• Les services interparoissiaux ont leur organisation propre</li> </ul>
Service des cultes ordinaires	<i>3 EPT</i>	
Service des services funèbres	<i>3 EPT*</i>	
Recherche et développement	<i>0,5 EPT*</i>	
<b>Total :</b>	<b><i>9,5 EPT</i></b>	

#### Missions spécifiques :

Église et société	<i>3 EPT*</i>	Présence spécifique de l'Église auprès de la culture ou en faveur d'une action en lien avec un fait de société. Lien avec les centres urbains du canton
EREN on line	<i>0,5 EPT*</i>	Création d'outils communautaires en ligne
Langue allemande	<i>0,25 EPT*</i>	
<b>Total :</b>	<b><i>3,75 EPT</i></b>	NB : Les tâches Église et société seront confiées à l'autorité des Conseils des paroisses urbaines.

#### Total des postes paroissiaux :

<b>Total :</b>	<b><i>25,15 EPT</i></b>	Le tableau 2016 comporte 28,5 EPT
----------------	-------------------------	-----------------------------------

\* Les activités pour les enfants et les familles pourraient entrer dans les missions interparoissiales via un processus de mutualisation visant à créer une équipe de ministres spécifiquement formés dans ce domaine.

\* Les EPT marqués d'un astérisque sont susceptibles d'être en partie autofinancés ; ce qui pourrait permettre à terme d'augmenter certains postes si le budget s'équilibre.

### 3. Tableaux à titre de comparaison

Au Synode 187 de juin 2021, le Conseil synodal avait établi une projection du tableau des postes tel qu'il devrait être aujourd'hui avec la clé de calcul actuelle :

	Paroissiens	Actes ecc. moyenne sur 4 ans	EPT paroisses	EPT Langue allemande	Total des EPT sans arrondis	Quotas 2020	Quotas 2016	Quotas 2013
Neuchâtel	7'064	168	3.63	0.15	3.78	4	4	5
Entre-2-Lacs	6'577	100.25	2.96		2.96	3	3.5	3.5
Côte	2'406	51.5	1.19		1.19	1	1.5	2
BARC	3'292	45.5	1.45		1.45	1.5	2	2
Joran	6'227	119.25	2.99		2.99	3	3.5	3.5
Val-de-Travers	5'119	127.25	2.67		2.67	2.5	3	3
Val-de-Ruz	5'957	98.25	2.74		2.74	2.5	3	3.5
Hautes Joux	4'603	127.25	2.50		2.50	2.5	2.5	3
Chaux-de-Fonds	10'127	162.5	4.62	0.10	4.72	4.5	5.5	6
<b>total</b>	<b>51'372</b>	<b>999.75</b>	<b>24.75</b>	<b>0.25</b>	<b>25.00</b>	<b>24.5</b>	<b>28.5</b>	<b>31.5</b>

### 4. Conclusion

Le Conseil synodal invite donc les paroisses et les membres du Synode à se pencher jusqu'en juin 2023 sur le tableau des postes présentés ci-dessus ; d'en analyser les avantages et les inconvénients.

Il est persuadé que le tableau des postes actuel, surtout s'il continue de s'amenuiser linéairement, n'est plus viable. Il mènerait à l'étouffement de l'Église et entraînerait des problèmes en séries qui devront être résolus impérativement au cas par cas sans ligne directrice claire, en bref « à la sauvage ».

Le tableau des postes présenté n'est pas la panacée. Mais c'est une alternative inédite qui permet à l'Église d'assurer sa mission. Les diverses nuances du tableau permettent de la souplesse et une certaine équité. L'équité absolue n'existe pas car les ressources sont bien diverses et diversement réparties, qu'il s'agisse d'argent ou – plus important – de membres engagés. L'équité se vivra ensemble dans l'entraide mutuelle et les interactions entre les paroisses et les divers services, interparoissiaux et cantonaux.

Un modèle peut toujours évoluer, se corriger, s'adapter. Le Conseil synodal propose d'essayer ce modèle et invite les membres de l'Église à s'y projeter et à en découvrir les avantages. En juin 2023, le Synode fera le pas (ou non) de l'adopter. Nous connaissons alors la direction vers laquelle notre Église devra se diriger, avec foi et espérance.

De son côté, le Conseil synodal promet l'accompagnement des paroisses et des ministres dans le processus de changement.

### 5. Résolution (en juin 2023)

1. Le Synode valide la structure du tableau des postes paroissiaux et interparoissiaux 2025 et charge le Conseil synodal de revenir en décembre 2023 avec une proposition d'attribution des EPT par secteurs, réalisée au moyen d'une étude projective détaillée en lien avec le budget et la stratégie financière de l'EREN.

## 6. Annexe

### Tableau des postes cantonaux :

#### II. SERVICES CANTONAUX ET AUTRES SECTEURS CANTONAUX

Organes	Postes	Champs d'activité
<b>Service cantonal Santé</b>		
Responsabilité	0.60 EPT	Aumôneries RHNe, CNP, Providence, Foyer Handicap et EMS-PMS
Opérationnel	5.85 EPT	
<b>Total</b>	<b>6.45 EPT</b>	
Postes financés hors quota (EMS)	(0.33 EPT)	(Projet "Sombaille" et Plateforme ASA)
<b>Service cantonal Social</b>		
Responsabilité	0.40 EPT	Aumôneries Asile, institutions sociales, prisons, rue, étudiants, sourds et malentendants
Opérationnel	2.80 EPT	
<b>Total</b>	<b>3.20 EPT</b>	
Postes financés hors quota (EERS)	(0.60 EPT)	(Aumônerie dans les centres CFA)
<b>Secteur Enfance, Couples, Familles</b>		
Responsabilité et opérationnel	<b>0.50 EPT</b>	Formation d'adultes, catéchèse pour couples et familles, fil rouge de la catéchèse de l'enfance, activités enfance au plan cantonal
<b>Secteur Jeunesse</b>		
Responsabilité et opérationnel	<b>0.50 EPT</b>	Formation cantonale jeunesse, fil rouge de la catéchèse de l'adolescence, activités jeunesse au plan cantonal
<b>Secteur Terre Nouvelle</b>		
Responsabilité et opérationnel	<b>0.40 EPT</b>	Lien avec les Œuvres d'entraide, animation Terre Nouvelle au plan cantonal et aide aux paroisses, sauvegarde de la création
<b>Secteur Bénévolat</b>		
Responsabilité et opérationnel	<b>0.50 EPT</b>	Reconnaissance et promotion du bénévolat, suivi des bénévoles à fonction élective, conditions cadres du bénévolat
<b>Total II</b>	<b>11.55 EPT</b>	

#### III. CONSEIL SYNODAL ET SERVICES GÉNÉRAUX

Organes	Postes	Champs d'activité
<b>Conseil synodal</b>		
Président	1.00 EPT	Gouvernance politique et ecclésiologique de l'Église
Membres	1.20 EPT	
<b>Total</b>	<b>2.20 EPT</b>	
<b>Responsables des services généraux</b>		
Secrétaire général	1.00 EPT	(chargé de la levée de fond)
Responsable Ressources humaines	0.80 EPT	
Responsable Com et levée de fond	0.80 EPT	
A disposition pour R&D	0.10 EPT	
<b>Total</b>	<b>2.70 EPT</b>	
Poste financé hors quota (Fondation)	(0.60 EPT)	
<b>Total III</b>	<b>4.90 EPT</b>	
<b>Total II et III</b>	<b>16.45 EPT</b>	

#### IV. PERSONNEL ADMINISTRATIF

<b>Organes</b>	Postes	Champs d'activité
1. Secrétariat général	Selon budget	Finances et administration.
2. Médias	Selon budget	Journaliste "Passerelles" et rédacteur de la Vie Protestante
3. Postes autofinancés	Postes autofinancé	Accompagnement des contributeurs et immobilier
4. Mandats externes	Postes rémunérés	Comptabilité et gestion RH pour la CER